

WALPOL

Instructions de montage et d'utilisation
y compris l'approbation DIBT

Séparateur de graisse WNG-1/2/3



Version 6.2
B10

Contenu

1. Informations générales	3
1.1. Symboles d'avertissement.....	3
2. Consignes de sécurité importantes	3
2.1. Remarques générales (extrait de la norme DIN EN 1825-2).....	3
2.2. Dispositions techniques à respecter :	4
2.3. Personnel.....	4
2.4. Equipement de protection individuelle.....	4
2.5. Mauvaise utilisation prévisible.....	5
3. Garantie	5
4. Livraison, transport, stockage	5
5. Description	6
5.1. Séparateurs de graisse WNG-1/2/3.....	6
5.2. Données du séparateur de graisse.....	6
5.3. Utilisation conforme.....	6
6. Installation / exploitation	6
6.1. Maintenance supplémentaire.....	7
7. Prescriptions / règles	7
7.1. Mauvaise utilisation prévisible.....	7
7.2. Responsabilité.....	7
7.3. Recommandation.....	8
7.4. Violations.....	8
7.5. Dangers émanant du produit.....	8
8. Mise hors service / Arrêt / Stockage	8
9. Journal de service	8
10. Déclaration de conformité UE	10
11. Homologations	11

1. Informations générales

Pour des raisons de clarté, cette notice d'utilisation ne contient pas toutes les informations détaillées sur la machine et ne peut pas non plus prendre en compte tous les cas imaginables de réglage, de fonctionnement ou de maintenance. Si vous souhaitez des informations complémentaires ou si vous rencontrez des problèmes qui ne sont pas mentionnés dans la notice d'utilisation, veuillez vous adresser en toute confiance à notre service clientèle. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications dans l'intérêt du progrès technique !

1.1. Symboles d'avertissement



Danger

Danger immédiat

Le non-respect de l'avertissement entraîne directement la mort ou des blessures graves.



Attention

Danger à faible risque

Le non-respect de l'avertissement peut entraîner des blessures de gravité moyenne.



Avertissement

Danger potentiel

Le non-respect de l'avertissement peut entraîner la mort ou des blessures graves.

Important

Danger avec risque de dommages matériels

Le non-respect de la mise en garde peut entraîner des dommages matériels.



Remarque

Informations et instructions utiles

2. Consignes de sécurité importantes

Le planificateur, le constructeur de l'installation et l'exploitant sont responsables du montage correct et du fonctionnement conforme.

- Lisez entièrement et attentivement les instructions de service.
- Les instructions de service et les documents afférents doivent être conservés avec le séparateur de graisse. Ils doivent être disponibles en permanence sur le lieu d'utilisation.
- Les lois et réglementations locales et nationales doivent être observées et respectées.
- Tenez compte des conditions et exigences du fabricant ou du constructeur de l'installation relatives à l'installation.
- Les dispositifs de sécurité ne doivent être ni démontés, ni contournés, ni mis hors service.
- Le séparateur de graisse ne doit être utilisé que s'il est en parfait état.
- Les dispositifs de protection électriques et mécaniques généralement prescrits doivent être mis à disposition.
- Pendant le montage, le raccordement électrique, la mise en service, la recherche de pannes, le dépannage et la maintenance, protégez le lieu de montage et les locaux contre l'accès de personnes non autorisées.
- Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être démontés, contournés ou mis hors service.
- Veillez à ce que toutes les étiquettes d'avertissement apposées sur le séparateur de graisse soient complètes et lisibles.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) ayant des capacités physiques ou mentales réduites ou ne disposant pas d'expérience ou de connaissances préalables, à moins que ces personnes n'aient été formées à l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité.

2.1. Remarques générales (extrait de la norme DIN EN 1825-2)

- Seules les eaux usées contenant des graisses et des huiles d'origine végétale et animale peuvent être déversées dans les séparateurs de graisse.
- La hauteur de raccordement des conduites d'évacuation existantes doit être vérifiée.
- Les eaux usées doivent être acheminées vers le séparateur en pente libre. Si le niveau d'eau au repos du séparateur est inférieur au niveau de refoulement (cf. EN752-2), l'évacuation doit se faire par une station de relevage.
- Afin d'éviter les dépôts de graisse dans les conduites d'alimentation du séparateur de graisse, celles-ci doivent être posées avec une pente d'au moins 2% (1 : 50) et doivent être faciles à nettoyer.

2.2. Dispositions techniques à respecter :

- DIN 1986 Installations d'évacuation des eaux pour les bâtiments et les terrains, partie 30. 100
- Projet DIN 4040, partie 100
- DIN EN 12056 Installations d'évacuation gravitaire des eaux à l'intérieur des bâtiments, partie 1-5
- DIN 1988 Règles techniques pour les installations d'eau potable



Avertissement

La machine/l'installation décrite dans le manuel d'utilisation a été construite selon l'état actuel de la technique et son fonctionnement est sûr. Elle est conforme aux directives CE applicables. Les zones dangereuses sont protégées conformément aux règles de prévention des accidents. Toutefois, la machine/l'installation peut présenter des risques si elle est utilisée par un personnel non formé de manière incorrecte ou pour une utilisation non conforme. Il peut alors en résulter des dangers pour la vie et l'intégrité corporelle, des dangers pour la machine/l'installation et des dangers pour le fonctionnement efficace de la machine.

2.3. Personnel

Le séparateur de graisse ne doit être utilisé que par du personnel qualifié, initié et formé à cet effet. Ces personnes doivent connaître les règles de sécurité applicables afin d'identifier et d'éviter les risques potentiels. Les différentes actions et qualifications sont indiquées dans le Tableau 1 Qualification.



Danger

Le personnel non formé, non qualifié ou les personnes ayant les qualifications requises ne doivent pas utiliser la machine. Le personnel non formé n'est pas autorisé à utiliser la machine/l'installation !

Le personnel chargé de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation doit être qualifié pour ces travaux et connaître les instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien, en particulier celles qui y sont contenues, ainsi que les règles applicables en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents.

Tableau 1 Qualification

Manipulations	Qualification
Stockage, utilisation, transport, nettoyage, élimination	Personnel formé (cf. Remarques suivantes)
Mise en service	Personnel qualifié pour le montage ou personnes ayant les qualifications requises
Installation, démontage	Personnel qualifié pour le montage ou personnes ayant les qualifications requises
Maintenance	Personnel qualifié pour le montage ou personnes ayant les qualifications requises
Réparation	Personnel qualifié pour le montage ou personnes ayant les qualifications requises



Remarque

L'exploitant doit s'assurer que le personnel a été formé à l'utilisation et a compris le mode d'emploi.

2.4. Equipement de protection individuelle

L'équipement de protection doit être porté pour toute intervention à proximité du séparateur de graisse.

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Lunettes de protection
- Masque

2.5. Mauvaise utilisation prévisible

- Seules les personnes ayant lu et compris le mode d'emploi sont autorisées à utiliser le séparateur de graisse.
- Les personnes sous l'emprise de médicaments ou d'autres drogues ne sont pas autorisées à utiliser ou à entretenir l'installation ou à y effectuer toute autre opération.

3. Garantie

Voir les conditions générales de vente du catalogue Walpol ou à consulter sur le site www.walpol.eu

Toute modification arbitraire de la machine exclut la responsabilité du fabricant pour les dommages qui en résulteraient. Si la machine est utilisée de manière incorrecte, non conforme ou par un personnel non formé, les risques suivants peuvent notamment survenir :

- Dangers pour la vie et l'intégrité corporelle,
- Dangers pour la machine et d'autres biens de l'utilisateur,
- Danger pour le fonctionnement efficace de la machine

Pour faire valoir des droits de garantie, les produits doivent être raccordés correctement et être exploités et utilisés conformément aux fiches techniques. Un journal d'exploitation dûment rempli, qui peut être demandé à Walpol en cas de garantie, est également requis. Le journal d'exploitation fait partie intégrante du présent document, le plan de maintenance doit être établi par l'exploitant.

4. Livraison, transport, stockage

Consignes de sécurité

Avertissement : charges suspendues

- Lors de toute intervention à proximité du séparateur de graisse, il convient de porter l'équipement de protection, cf. 2.4 Equipement de protection individuelle,
- Ne jamais se placer sous une charge suspendue.
- Il faut s'assurer que personne ne se trouve sous une charge suspendue.

Livraison

Chaque séparateur de graisse quitte notre usine en parfait état mécanique. Il est recommandé de transporter le séparateur de graisse dans son emballage d'origine jusqu'au lieu de montage.

Vérifier la livraison

- Vérifiez que l'emballage n'a pas été endommagé pendant le transport. Tout dommage doit être noté dans le manifeste de chargement.
- Vérifiez que la livraison est complète.

Déballage



Avertissement

En retirant l'emballage de transport, vous risquez d'être endommagé par des arêtes vives, des clous, des agrafes, des éclats, etc.

- Déballer le séparateur de graisse avec précaution.
- Vérifiez que le séparateur de graisse n'a pas subi de dommages évidents pendant le transport.
- Ne retirez l'emballage que juste avant le montage.
- Pour tout travail à proximité du séparateur de graisse, il convient de porter l'équipement de protection, voir 2.2 Equipement de protection individuelle

Attention : un chargement ou un déchargement sans précaution peut endommager le séparateur de graisse.

- Effectuez le chargement ou le déchargement avec soin.
- Utilisez un équipement de levage conçu pour la charge.
- Respectez les flèches de transport sur l'emballage.
- L'emballage sert uniquement de protection pour le transport et ne doit pas être utilisé pour le levage.

Stockage

- Stockez le séparateur de graisse dans son emballage d'origine, dans un endroit sec et exempt de poussière, à l'abri des intempéries.
- Évitez toute exposition à une chaleur ou un froid extrêmes.

5. Description

5.1. Séparateurs de graisse WNG-1/2/3

Séparateurs de graisse pour dispositifs de rinçage mobiles

Les séparateurs de graisse pour dispositifs de rinçage mobiles sont prévus pour une utilisation dans les conditions suivantes :

- Raccordement d'un lave-vaisselle commercial avec une consommation d'eau maximale de 5 litres par cycle de rinçage et une durée de rinçage d'au moins 1 minute.
- En plus du lave-vaisselle, raccordement d'un maximum d'un dispositif pour le prélavage de la vaisselle et un fonctionnement de courte durée

Un séparateur de graisse est utilisé partout où des eaux usées contenant des graisses sont attendues. Le séparateur de graisse sépare les graisses, les huiles et les boues des eaux usées.

5.2. Données du séparateur de graisse

Type WNG-1 - Dessins et détails voir homologations à partir de la page 11

Collecteur de boues	10 litres
Espace de séparation des graisses	20 litres
Marque de certification	Z-54.6-340-
Dimensions extérieures (ltxh en mm)	655 x 340 x 316
Poids	20kg

Type WNG-2 - Dessins et détails voir homologations à partir de la page 11

Collecteur de boues	16 litres
Espace de séparation des graisses	44 litres
Marque de certification	Z-54.6-340-
Dimensions extérieures (ltxh en mm)	730 x 413 x 409
Poids	35kg

Type WNG-3 - Dessins et détails voir homologations à partir de la page 11

Collecteur de boues	52 litres
Chambre de séparation des graisses	132 litres
Marque de contrôle	Z-54.6-340-
Dimensions extérieures (ltxh en mm)	900 x 540 x 629
Poids	60kg

5.3. Utilisation conforme

Le séparateur est exclusivement prévu pour la séparation d'huiles et de graisses saponifiables d'origine végétale et animale. Toute utilisation dépassant ce cadre est considérée comme non conforme à l'usage prévu. Le fabricant n'est pas responsable des dommages qui en résulteraient ; seul l'utilisateur en assume le risque !

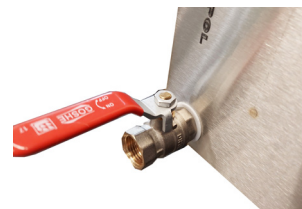
Les huiles et graisses animales et végétales ne doivent pas être déversées dans les installations publiques d'élimination des déchets ni dans les eaux, car elles provoquent, à l'état froid, des rétrécissements de section et des obstructions des conduites d'élimination. En outre, après une courte période de décomposition, des acides gras se forment, qui provoquent des odeurs désagréables et attaquent les canalisations et les structures des installations d'évacuation. La couche de graisse solidifiée à la surface de l'eau empêche également l'oxygénation nécessaire des eaux et des stations d'épuration. En outre, la norme DIN1986 partie 1 exige la rétention des substances nocives. Pour ces raisons, il faut prévoir des installations de séparation des graisses, qui doivent être éliminées en conséquence. La température dans le séparateur doit être aussi basse que possible. Une augmentation de 10° c réduit de moitié l'efficacité de la séparation.

Le respect des conditions d'exploitation, de maintenance et d'entretien prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme.

6. Installation / exploitation

Voir les homologations à partir de la page 11

- Montez le robinet à boisseau sphérique ci-joint dans l'ouverture prévue à cet effet (voir photo).
- **Notez que le joint est monté à l'extérieur !**
- Le couple de serrage recommandé pour le montage est de 20 Nm.



6.1. Maintenance supplémentaire

Vérifiez chaque semaine si le joint à lèvres est endommagé et remplacez-le si nécessaire.

Nous recommandons généralement de remplacer le joint après 3 ans maximum. N'utilisez que des joints de rechange originaux de Walpol

Instructions pour le remplacement des joints :

- Retirez / enlevez l'ancien joint
- Installez le nouveau joint conformément aux instructions illustrées ci-dessous.



Appliquer le silicone fourni sur tout le pourtour



Placer le joint à lèvres sur le pourtour et jusqu'au point de départ



Couper au point de chevauchement



Retirer l'excédent de silicone et replacer fermement le couvercle et fermer les fermetures rapides

7. Prescriptions / règles

En cas d'utilisation de la machine en dehors de l'Allemagne, les prescriptions de sécurité en vigueur dans le pays d'exploitation sont également applicables.

Les prescriptions et règles en vigueur doivent être respectées :

- Prescriptions de prévention des accidents
- Autres règles généralement reconnues en matière de sécurité, de médecine du travail et de circulation routière

Important

Respecter les règles pour un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art

Outre le manuel d'utilisation et les réglementations obligatoires en matière de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de respecter les règles techniques reconnues pour un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.

Les charges admissibles de l'installation de séparation des graisses ne doivent pas être dépassées !

Après avoir fait le plein d'eau fraîche, l'appareil peut être mis en service. Seules les eaux usées contenant des graisses ou des huiles végétales et animales peuvent être acheminées vers le séparateur de graisse. (Il est en principe interdit de mélanger des graisses provenant de séparateurs de graisse et d'autres graisses organiques, par exemple de friteuses).

La graisse qui s'accumule doit être écumée quotidiennement, collectée dans un récipient étanche aux odeurs et éliminée correctement - un bon fonctionnement est assuré par un prélèvement de graisse en temps voulu.

7.1. Mauvaise utilisation prévisible

Le séparateur de graisse ne doit être utilisé que par une personne ayant lu et compris le mode d'emploi.

Les personnes sous l'emprise de médicaments ou d'autres drogues ne doivent ni utiliser, ni entretenir l'installation, ni effectuer d'autres opérations sur celle-ci.

7.2. Responsabilité

En acceptant la machine, l'exploitant confirme que le fournisseur a rempli toutes les obligations de diligence dans la mesure du possible et du raisonnable.

Nous sommes responsables des défauts de la livraison selon les conditions convenues dans la confirmation de commande.

L'élimination des défauts ne peut être effectuée que par un personnel compétent.

Notre responsabilité se limite aux dommages survenus lors d'une utilisation conforme.

Nous ne sommes pas responsables des défauts de sécurité qui ne sont pas encore reconnaissables dans l'état actuel de la technique.

7.3. Recommandation

Les composants et accessoires sont exclusivement conçus pour ce produit.

Lors de l'achat de pièces de rechange et d'usure, seules des pièces d'origine doivent être sélectionnées.

Nous attirons expressément votre attention sur le fait que les pièces et accessoires non d'origine livrés par nos soins n'ont pas non plus été contrôlés et approuvés par nos soins. Le montage et/ou l'utilisation de tels produits peuvent modifier négativement les propriétés de l'installation prescrites par la construction et porter ainsi atteinte à la sécurité de fonctionnement active et/ou passive.

Les éléments suivants excluent notre responsabilité pour les conséquences :

7.4. Violations

- des consignes de sécurité,
- des consignes relatives aux dangers particuliers,
- de l'interdiction de procéder à des transformations et modifications arbitraires.

Si un dommage dont la cause est douteuse survient pendant la période de garantie et pour lequel vous souhaitez faire valoir des droits à la garantie, nous vous prions d'en informer immédiatement WALPOL et d'attendre des instructions supplémentaires.

Jusqu'à ce que la cause ait été déterminée ou que nous ayons donné notre accord, l'installation de séparation des graisses doit être laissée dans l'état dans lequel elle a été mise par le dommage.

Indépendamment de cela, vous devez d'abord sécuriser le lieu de l'accident afin d'éviter des dommages consécutifs.

Interdiction de modifications et de transformations arbitraires

La machine ne doit pas être modifiée - sans notre accord exprès - ni au niveau de la construction ni au niveau de la sécurité. Toute modification arbitraire dans ce sens exclut notre responsabilité.

7.5. Dangers émanant du produit

- Risque de glissade lors de la vidange de l'installation

Lors des travaux de nettoyage, un liquide gras et/ou de la graisse peuvent mouiller le sol. Cela peut entraîner un risque de glissade. Nettoyez immédiatement les fuites de liquide et/ou de graisse et portez des chaussures appropriées.

- Risque d'infection en cas de contact avec les eaux usées

Les eaux usées contiennent des bactéries. Il existe un risque d'infection en cas de contact avec les muqueuses, les yeux, les plaies ou en cas d'absorption par le corps. Nettoyer immédiatement les parties du corps qui sont entrées en contact avec les eaux usées, changer les vêtements contaminés. Porter un équipement de protection individuelle.

8. Mise hors service / Arrêt / Stockage

- La machine doit être nettoyée avant d'être stockée
- Les surfaces nues des composants de la machine doivent être traitées contre la corrosion.
- Les sécurités de transport doivent être mises en place. Les pièces mobiles de la machine doivent être fixées
- Le séparateur de graisse et ses composants doivent être stockés dans un local sec et climatisé de manière homogène, jamais à l'extérieur
- La capacité de charge du sol requise en fonction du poids des composants de la machine et des pièces individuelles doit être respectée

9. Journal de service

Séparateurs de graisse série WNG-1/2/3

Le journal de service doit indiquer les dates respectives et les résultats des autocontrôles effectués, les maintenances et les contrôles, l'élimination des substances extraites (conserver les justificatifs d'enlèvement de l'entreprise d'élimination) ainsi que l'élimination des défauts éventuellement constatés. Le journal d'exploitation et les rapports de contrôle doivent être conservés par l'exploitant et présentés sur demande aux autorités de surveillance locales compétentes ou aux exploitants des stations d'épuration communales en aval.



Remarque

La vidange, le nettoyage et l'entretien réguliers et en temps voulu de l'installation de séparation des graisses garantissent son bon fonctionnement.

Important**Intervalles de vidange et de nettoyage**

Les graisses de cuisine et les huiles forment en très peu de temps des acides gras qui ne doivent pas être déversés dans les égouts. En fonction de la, les intervalles de vidange et de nettoyage doivent être fixés de manière à ne pas dépasser la capacité de stockage du séparateur et du déboureur.

Sauf disposition contraire dans les ordonnances et autres obligations, le nettoyage et l'entretien doivent être effectués conformément au mode d'emploi.

Les entretiens doivent être effectués par des personnes qualifiées.

Journal de service**Séparateur de graisse TYPE WNG-1/2/3**

Mise en service Société :

Date :

N°	Date	Vidange / Nom Entreprise d'élimination	Maintenance/autocontrôle (selon instructions)	Signature (entreprise d'élimination)

10. Déclaration de conformité UE

Le fabricant de la machine

Fabricant : Walpol GmbH
Benzstr. 13
45891 Gelsenkirchen

déclare par la présente que le produit suivant

Désignation du produit : Séparateur de graisse série WNG

Désignation du type : WNG-1/2/3

Pour installation libre dans des locaux protégés du gel

est conforme aux dispositions des directives CE suivantes :

Directive Machines 2006/42/CE

Marquage 93/68/CEE BER2006

Remarque/domaine d'utilisation :

Séparateur de graisse pour la séparation par gravité des graisses/huiles organiques solides et liquides des eaux usées pour la protection des systèmes de drainage.

Les organismes notifiés suivants sont intervenus :

DIBt - Berlin :
Bauaufsichtliche Zulassung Z-54.6-340 (WNG-1/2/3)

Normes et spécifications techniques appliquées :

DIN 4040-100

DIN EN 10204

DIN EN 10088-2

DIN EN ISO 13920

DIN 18800-7

Lieu : Gelsenkirchen

Date : 01.012.2021



Maximilian Girnus
Directeur général WALPOL GmbH

11. Homologations

Deutsches
Institut
für
Bautechnik

DIBt

Eine vom Bund und den Ländern gemeinsam
getragene Anstalt des öffentlichen Rechts

**Zulassungs- und Genehmigungsstelle
für Bauprodukte und Bauarten**

Datum: 30.08.2021 Geschäftszeichen:
II 33-1.54.6-10/01-6

**Allgemeine
bauaufsichtliche
Zulassung/
Allgemeine
Bauartgenehmigung**

**Nummer:
Z-54.6-340**

**Antragsteller:
WALPOL GmbH
Benzstraße 13
45891 Gelsenkirchen**

Geltungsdauer
vom: **30. August 2021**
bis: **1. Juli 2026**

**Gegenstand dieses Bescheides:
Fettabscheider aus Edelstahl für bewegliche Spüleinrichtungen
WNG**

Der oben genannte Regelungsgegenstand wird hiermit allgemein bauaufsichtlich
zugelassen/genehmigt.
Dieser Bescheid umfasst fünf Seiten und vier Anlagen.
Diese allgemeine bauaufsichtliche Zulassung/allgemeine Bauartgenehmigung ersetzt die allgemeine
bauaufsichtliche Zulassung Nr. Z-54.6-224 vom 20.12.2018.

DIBt

DIBt | Kolonnenstraße 30 B | D-10829 Berlin | Tel.: +49 30 78730-0 | Fax: +49 30 78730-320 | E-Mail: dibt@dibt.de | www.dibt.de

II BESONDERE BESTIMMUNGEN

1 Regelungsgegenstand und Verwendungs- bzw. Anwendungsbereich

Regelungsgegenstand sind Fettabscheider für bewegliche Spüleinrichtungen aus Edelstahl in verschiedenen Baugrößen mit der Bezeichnung WNG-1, WNG-2 und WNG-3 gemäß den Angaben der Anlage 1 (nachfolgend als Abscheider bezeichnet).

Die Abscheider sind zum Anschluss jeweils einer beweglichen gewerblichen Spülmaschine mit einem maximalen Wasserbedarf von 5 l pro Spülzyklus und einer Spülzeit von mindestens einer Minute bestimmt. Neben der Spülmaschine darf maximal noch ein Ablauf einer Einrichtung angeschlossen werden, die zum Vorspülen des Geschirrs verwendet wird und nur kurzzeitig in Betrieb ist.

Die Abscheider sind nicht zur ortsfesten Installation vorgesehen.

Mit dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung/allgemeine Bauartgenehmigung werden neben den bauaufsichtlichen auch die wasserrechtlichen Anforderungen im Sinne der Verordnungen der Länder zur Feststellung der wasserrechtlichen Eignung von Bauprodukten und Bauarten durch Nachweise nach den Landesbauordnungen (WasBauPVÖ) erfüllt.

2 Bestimmungen für das Bauprodukt

2.1 Eigenschaften und Aufbau der Abscheider

Die Abscheider sind nach den "Anforderungen an Fettabscheider für bewegliche Spüleinrichtungen" des DIBt in der zum Zeitpunkt der Erteilung der Zulassung gültigen Fassung beurteilt. Die Abscheider bewirken die Trennung organischer Fette und Öle vom Schmutzwasser allein aufgrund der Schwerkraft.

Die Abscheider entsprechen hinsichtlich der Gestaltung, der verwendeten Werkstoffe und der Maße den Angaben der Anlagen 1 bis 3.

2.2 Herstellung und Kennzeichnung

2.2.1 Herstellung

2.2.1.1 Abscheider

Die Abscheider sind werkmäßig durch Einbau der Einbauteile nach Abschnitt 2.2.1.3 in die Behälter nach Abschnitt 2.2.1.2 herzustellen.

2.2.1.2 Behälter aus Edelstahl

Die Behälter sind aus Stahlblechen aus nichtrostendem Stahl X5CrNi18-10 (Werkstoffnummer 1.4301) nach DIN EN 10088-2 mit den Abmessungen gemäß den Angaben der Anlagen 1 bis 3 und einer Wanddicke von 2 mm herzustellen.

Bei der Ausführung der Schweißnähte der Behälter sind die für Stahlbauten geltenden technischen Regeln zur Ausführung und Herstellerqualifikation zu beachten.

2.2.1.3 Einbauteile

Alle Einbauteile sind gemäß den Angaben der Anlagen 1 bis 3 in Verantwortung des Antragstellers herzustellen und in die Abscheiderbehälter einzubauen.

2.2.2 Kennzeichnung

Die Abscheider müssen vom Hersteller mit dem Übereinstimmungszeichen (Ü-Zeichen) nach den Übereinstimmungszeichen-Verordnungen der Länder gekennzeichnet werden. Die Kennzeichnung mit dem Ü-Zeichen darf nur erfolgen, wenn die Voraussetzungen nach Abschnitt 2.3 erfüllt sind.

Darüber hinaus sind die Abscheider vom Hersteller mit folgenden Angaben zu versehen:

- Fettabscheider für bewegliche Spüleinrichtungen

1

DIN EN 10088-2:2014-02 Nichtrostende Stähle - Teil 2: Technische Lieferbedingungen für Blech und Band aus korrosionsbeständigen Stählen für allgemeine Verwendung

I ALLGEMEINE BESTIMMUNGEN

1 Mit diesem Bescheid ist die Verwendbarkeit bzw. Anwendbarkeit des Regelungsgegenstandes im Sinne der Landesbauordnungen nachgewiesen.

2 Dieser Bescheid ersetzt nicht die für die Durchführung von Bauvorhaben gesetzlich vorgeschriebenen Genehmigungen, Zustimmungen und Bescheinigungen.

3 Dieser Bescheid wird unbeschadet der Rechte Dritter, insbesondere privater Schutzrechte, erteilt.

4 Dem Verwender bzw. Anwender des Regelungsgegenstandes sind, unbeschadet weitergehender Regelungen in den "Besonderen Bestimmungen", Kopien dieses Bescheides zur Verfügung zu stellen. Zudem ist der Verwender bzw. Anwender des Regelungsgegenstandes darauf hinzuweisen, dass dieser Bescheid an der Verwendungs- bzw. Anwendungsstelle vorliegen muss. Auf Anforderung sind den beteiligten Behörden ebenfalls Kopien zur Verfügung zu stellen.

5 Dieser Bescheid darf nur vollständig vervielfältigt werden. Eine auszugsweise Veröffentlichung bedarf der Zustimmung des Deutschen Instituts für Bautechnik. Texte und Zeichnungen von Werbeschriften dürfen diesem Bescheid nicht widersprechen, Übersetzungen müssen den Hinweis "Vom Deutschen Institut für Bautechnik nicht geprüfte Übersetzung der deutschen Originalfassung" enthalten.

6 Dieser Bescheid wird widerruflich erteilt. Die Bestimmungen können nachträglich ergänzt und geändert werden, insbesondere, wenn neue technische Erkenntnisse dies erfordern.

7 Dieser Bescheid bezieht sich auf die von dem Antragsteller gemachten Angaben und vorgelegten Dokumente. Eine Änderung dieser Grundlagen wird von diesem Bescheid nicht erfasst und ist dem Deutschen Institut für Bautechnik unverzüglich offenzulegen.

- Wasserdichtheit

Die Wasserdichtheit ist mindestens 1 x täglich an einem Abscheider aus der laufenden Produktion durch Füllen des Abscheiders mit Wasser bis zur Oberkante des Abscheidergehäuses visuell auf äußere Leckage zu prüfen.

Die Ergebnisse der werkseigenen Produktionskontrolle sind aufzuzeichnen und auszuwerten. Die Aufzeichnungen müssen mindestens folgende Angaben enthalten:

- Bezeichnung des Bauprodukts bzw. des Ausgangsmaterials und der Bestandteile
 - Art der Kontrolle oder Prüfung
 - Datum der Herstellung und der Prüfung des Bauprodukts bzw. des Ausgangsmaterials oder der Bestandteile
 - Ergebnis der Kontrollen und Prüfungen und, soweit zutreffend, Vergleich mit den Anforderungen
 - Unterschrift des für die werkseigene Produktionskontrolle Verantwortlichen
- Die Aufzeichnungen sind mindestens fünf Jahre aufzubewahren. Sie sind dem Deutschen Institut für Bautechnik, der zuständigen obersten Bauaufsichtsbehörde oder der zuständigen Wasserbehörde auf Verlangen vorzulegen.
- Bei ungenügendem Prüfergebnis sind vom Hersteller unverzüglich die erforderlichen Maßnahmen zur Abstellung des Mangels zu treffen. Bauprodukte, die den Anforderungen nicht entsprechen, sind so zu handhaben, dass Verwechslungen mit übereinstimmenden ausgeschlossen werden. Nach Abstellung des Mangels ist - soweit technisch möglich und zum Nachweis der Mängelbeseitigung erforderlich - die betreffende Prüfung unverzüglich zu wiederholen.

3

Bestimmungen für Planung, Bemessung und Ausführung

Die Abscheider sind unter Berücksichtigung des Anwendungsbereichs nur an die genannten Spüleinrichtungen mit entsprechendem Abwasseranfall gemäß Abschnitt 1 anzuschließen. Vom Hersteller ist jedem Abscheider eine Einbauanleitung beizufügen. Die Einbauanleitung ist vom Anwender zu beachten.

4

Bestimmungen für Betrieb und Wartung

Vom Hersteller ist jedem Abscheider eine Betriebs- und Wartungsanleitung beizufügen, die inhaltlich den Angaben der Anlage 4 entspricht. Betrieb und Wartung sind vom Anwender entsprechend den Angaben der Anlage 4 durchzuführen.

Dagmar Wahrmund
Referatsleiterin

Beglaubigt
Britta Reidt

- Typbezeichnung
- Volumen des Abscheiders
- Herstellungsjahr
- Name oder Zeichen des Herstellers

Sonstiges

Sofern zutreffend sind bei der Herstellung und Kennzeichnung der Abscheider ggf. Anforderungen aus anderen Rechtsbereichen (z. B. Gesetze und Verordnungen zur Umsetzung der europäischen Niederspannungsrichtlinie, EMV-Richtlinie oder Richtlinien für Geräte und Schutzsysteme zur bestimmungsgemäßen Verwendung in explosionsgefährdeten Bereichen) zu beachten.

2.2.3

Übereinstimmungsbestätigung

2.3 Allgemeines

Die Bestätigung der Übereinstimmung der Abscheider mit den Bestimmungen dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung muss für jedes Herstellwerk mit einer Übereinstimmungserklärung des Herstellers auf der Grundlage einer werkseigenen Produktionskontrolle erfolgen. Die Übereinstimmungserklärung hat der Hersteller durch Kennzeichnung der Bauprodukte mit dem Übereinstimmungszeichen (Ü-Zeichen) unter Hinweis auf den Verwendungszweck abzugeben.

Werkseigene Produktionskontrolle

In jedem Herstellwerk ist eine werkseigene Produktionskontrolle einzurichten und durchzuführen. Unter werkseigener Produktionskontrolle wird die vom Hersteller vorzunehmende kontinuierliche Überwachung der Produktion verstanden, mit der dieser sicherstellt, dass die von ihm hergestellten Bauprodukte den Bestimmungen dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung entsprechen.

Die werkseigene Produktionskontrolle soll mindestens die im Folgenden aufgeführten Maßnahmen einschließen.

- Beschreibung und Überprüfung der Ausgangsmaterialien und der Bauteile:

Die Übereinstimmung der zugelieferten Materialien mit den Bestimmungen dieser allgemeinen bauaufsichtlichen Zulassung ist mindestens durch Werksbescheinigungen nach DIN EN 10204² durch die Lieferer nachzuweisen und die Lieferpapiere bei jeder Lieferung auf Übereinstimmung mit der Bestellung zu kontrollieren.

Die Stahlbleche müssen entsprechend den Bestimmungen der technischen Regel nach DIN EN 10088-2 hergestellt und gekennzeichnet sein. Die Kennzeichnung muss auch die für den Verwendungszweck erforderlichen wesentlichen Merkmale nach Abschnitt 2.2.1 enthalten.

- Kontrollen und Prüfungen, die am fertigen Abscheider durchzuführen sind:

- Maße

Die in den Anlagen 1 bis 3 festgelegten Maße sind an jedem Abscheider zu kontrollieren.

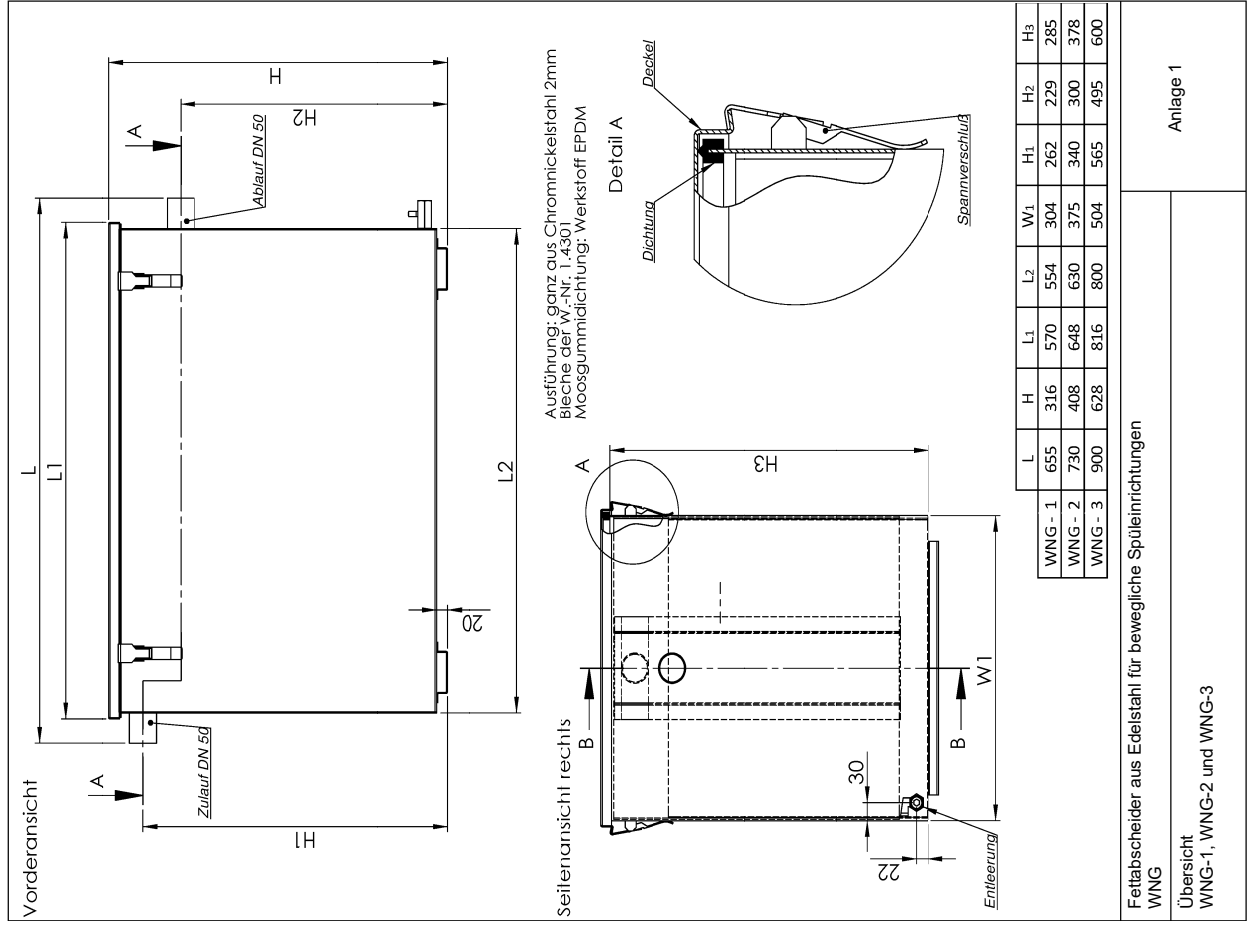
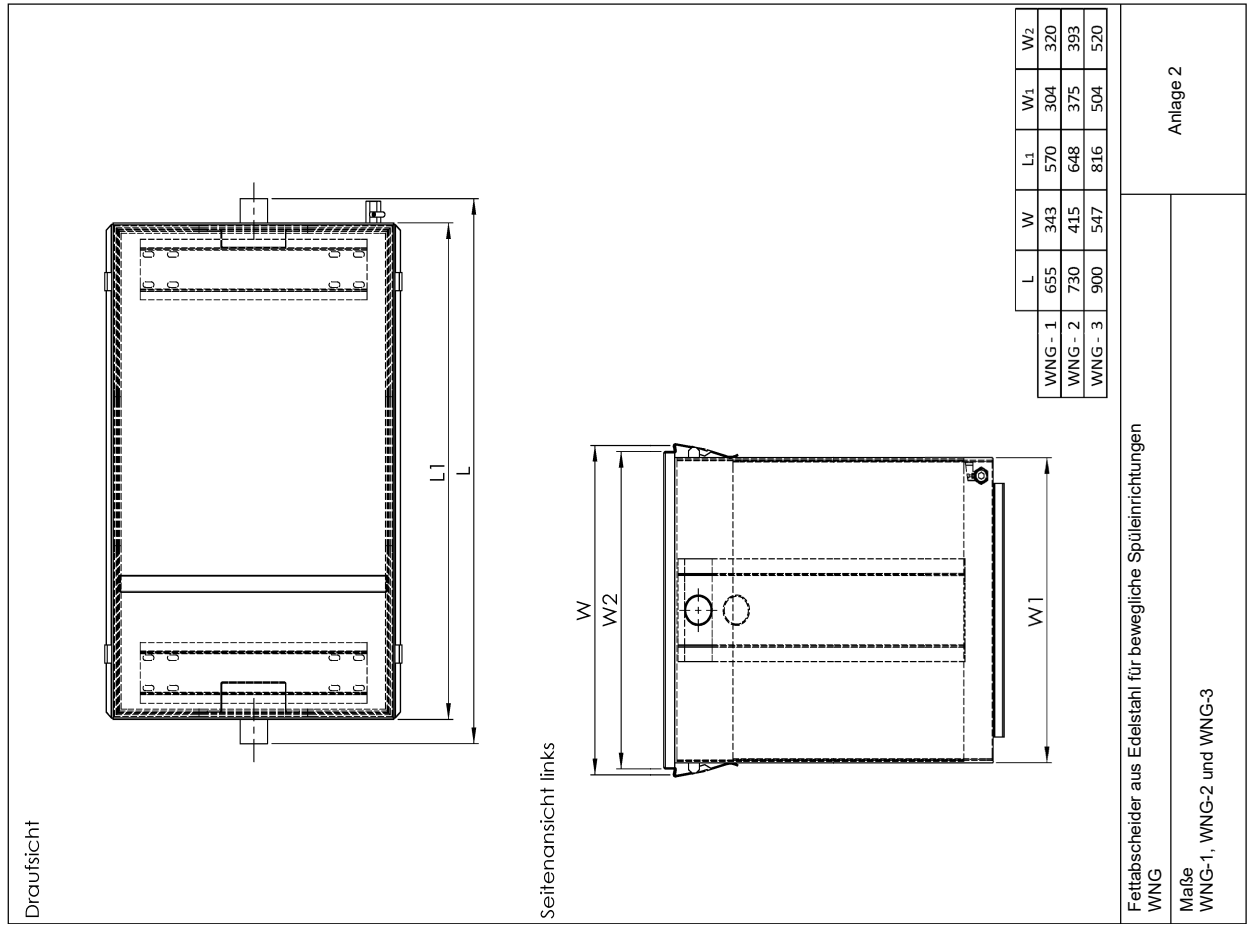
Sofern nach den einschlägigen DIN-Normen keine Toleranzen vorgegeben sind, gilt:

für Bauteilmaße: Genauigkeitsgrad B nach DIN EN ISO 13929³
für Gefälle +10 mm (als Basismaß gilt der Ruhewasserspiegel)
für übrige Funktionsmaße: ± 1,5 % (als Basismaß gilt der Ruhewasserspiegel)

² DIN EN 10204:2005-01

Metallische Erzeugnisse: Arten von Prüfbescheinigungen

³ DIN EN ISO 13920:1996-11
Schweißen - Allgemeintoleranzen für Schweißkonstruktionen; Längen und Winkelmaße, Form und Lage



Installations-, Bedienungs- und Wartungsanleitung

Die Fettscheider für bewegliche Spüleinrichtungen sind für den Einsatz unter folgenden Voraussetzungen vorgesehen:

- Anschluss einer gewerblichen Spülmaschine mit einem maximalen Wasserbedarf von 5 Liter pro Spülzyklus und einer Spülzeit von 1 Minute.
- Neben Spülmaschine höchstens einer Einrichtung zum Vorspülen des Geschirrs und kurzzeitigem Betrieb.

Installation

Aufstellung an einem frei zugänglichen Ort zur Gewährung der wöchentlichen Grundreinigung. Das Gerät ist waagrecht ausgerichtet auf einer festen Unterlage aufzustellen.

- Der höher liegende Zulauf DN 50 des Fettscheiders ist mittels einer handelsüblichen Standard Doppelmuffe an die Abwasserzulaufleitung wasserdicht anzuschließen.
- Der tiefer liegende Ablauf DN 50 des Fettscheiders wird mittels handelsüblicher Steckmuffe an die Abwasserleitung zum Kanal wasserdicht angeschlossen (Bitte beachten: keinen dauerhaften Anschluss an die Entwässerungsanlage vorsehen.) Auf ausreichendes Gefälle von mindestens 2 cm/m ist zu achten.

Bedienungs- und Wartungsanleitung

Nach beidseitigem Anschluss der Zu- und Ablaufleitungen ist die Anlage auf Schäden, Dichtigkeit und freien Durchgang zu prüfen.

Ersteinsatz

Vor dem ersten Einsatz sind der Schlamm- und Fettscheideraum so lange mit Wasser aufzufüllen, bis der Wasserspiegel im Abscheider nicht mehr ansteigt oder das eingefüllte Wasser abzufließen beginnt. Anschließend ist der Deckel zu schließen. (Vorsorglich ist zu beachten, dass in der Zuleitung zu dem Fettscheider ein Geruchverschluss zur Vermeidung unangenehmer Geruchsentwicklung aus der Spülmaschine bzw. dem Spülbecken vorzusehen ist. In den meisten Fällen bereits standardmäßig entsprechend den einschlägigen Vorschriften bauseits vorhanden.)

Betrieb

Nach dem Auffüllen mit Frischwasser kann das Gerät in Betrieb genommen werden. Dem Fettscheider darf nur Abwasser mit pflanzlichen und tierischen Fetten oder Öle zugeführt werden. (Ein Einleiten von Fetten aus Fettscheideranlagen und sonstigen organischen Fetten, z. B. aus Fritteusen, ist zu unterlassen.)

Das sich ansammelnde Fett ist täglich abzuschöpfen, in einem geruchsdichten Behälter zu sammeln und ordnungsgemäß zu entsorgen.

Der Fettscheider ist mindestens einmal pro Woche bzw. bei einem Standortwechsel vollständig zu entleeren und zu reinigen. Dies geschieht nach der Fettentnahme. Beim Öffnen der Anlage können Geruchsbelästigungen auftreten.

Die Wassermenge bei der Komplettentleerung (Wasser, Fett, Schlamm) beträgt für die Typen WNG-1 ca. 32 Liter, WNG-2 ca. 60 Liter und WNG-3 ca. 180 Liter. Vor Wiederinbetriebnahme ist das Gerät mit Frischwasser zu füllen. Somit ist die Anlage wieder betriebsbereit.

Fettscheider aus Edelstahl für bewegliche Spüleinrichtungen

WNG

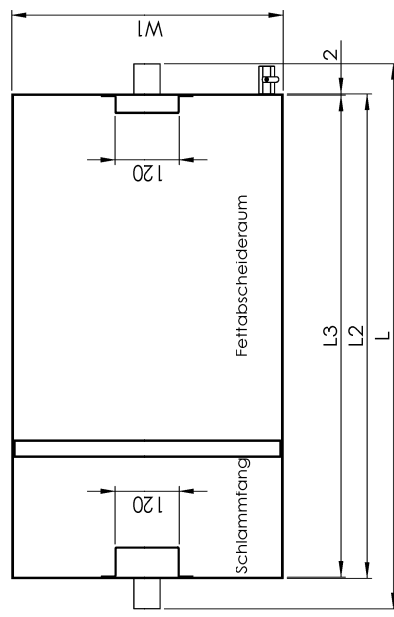
Einbau-, Betriebs- und Wartungsanleitung

Anlage 4

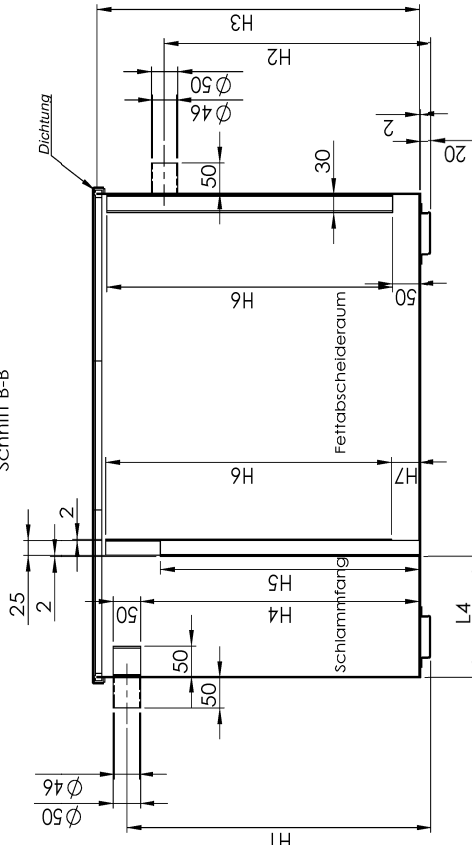
Z70728.21

1.54.6-1001-6

Schnitt A-A



Schnitt B-B



	L	L2	L3	L4	W1	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7
WNG - 1	655	554	550	175	304	262	229	285	210	190	210	52
WNG - 2	730	630	626	190	375	340	300	378	293	250	300	52
WNG - 3	900	800	796	200	504	565	495	600	518	480	530	50

Fettscheider aus Edelstahl für bewegliche Spüleinrichtungen

WNG

Maße
WNG-1, WNG-2 und WNG-3

Anlage 3

Z70728.21

1.54.6-1001-6

www.WALPOL.eu